

produits synthétiques. Avons-nous entendu les députés d'en face se plaindre de ces autres droits? Le taux de 21 p. 100 sur le coton et de 30 p. 100 sur les tissus synthétiques sont un legs de l'ancien gouvernement, mais ils ont laissé les droits de douane sur les lainages à 15 ou 16 p. 100 et parlent de leur relèvement à 17 et 18 p. 100,—ce qui représente une augmentation de 2 p. 100,—comme si pareille initiative allait faire passer ces articles dans la catégorie que frappent des droits élevés. On n'a qu'à tenir compte de l'exemple que je viens de donner pour comprendre que ces allégations sont tout à fait absurdes.

Je poserai aux simples députés d'en face la question suivante: sont-ils disposés à négliger cette modeste recommandation de la Commission du tarif, à passer outre aux besoins de l'industrie en cause, à poursuivre joyeusement et inconsciemment leur chemin en laissant, s'il le faut, mourir cette industrie, comme l'a dit le député de Bonavista-Twillingate? D'après lui, ce n'est pas une industrie indigène, donc elle ne mérite pas de survivre!

**L'hon. M. Pickersgill:** Je n'ai rien dit de la sorte!

**L'hon. M. Fleming:** Il a prétendu que cette industrie ne méritait pas de survivre si elle ne pouvait se tirer d'affaire avec des droits de douane peu élevés. Cela résume tout son discours. Quelles sont donc, d'après les normes qu'il applique, nos industries indigènes? La pêche, je suppose, la chasse et quelque mode primitif d'agriculture! Voilà les seules industries indigènes qu'il reconnaît.

**M. le président:** A l'ordre. Je regrette d'avoir à interrompre le ministre des Finances mais je dois l'informer que son temps de parole est expiré.

**L'hon. M. Pickersgill:** J'aimerais poser une question au ministre; cela lui vaudra encore une demi-heure. Le ministre a dit de mes observations qu'il conviendrait de leur attribuer une signification contraire, pour peu qu'on veuille se rapprocher de la vérité. Le ministre me reproche d'avoir dit que nous indisposons les Britanniques. J'ai offert de dire plutôt que nous leur donnons une jambe. Je demande donc très sérieusement au ministre si, donnant une interprétation contraire à mes paroles, cela voudrait dire que nous leur faisons une caresse?

**L'hon. M. Fleming:** Monsieur le président, revenons au fait et laissons de côté les métaphores et figures de style de mon honorable ami. Ce n'est pas un geste du tout et il n'y a rien de symbolique à ce propos, comme il a essayé de le faire croire il y a un moment

[L'hon. M. Fleming.]

et à maintes reprises déjà. Il s'agit d'une mesure que, à mon humble avis, la Chambre doit juger quant au fond. Ce geste n'a rien de symbolique autre que son mérite intrinsèque, et l'augmentation très modeste qu'il apportera dans ce cas. Pour ce qui est de l'importance de l'augmentation, permettez-moi de signaler qu'on l'a estimée,—contrairement à ce que les honorables députés d'en face ont dit à propos du fardeau qui pèsera sur les consommateurs canadiens,—comme devant s'élever, en définitive, à une augmentation de 15c. pour ce qui est du coût des lainages entrant dans la fabrication des vêtements, et à une augmentation d'environ 25c. pour ce qui est du coût du matériel entrant dans la fabrication d'un paletot. Or, ils prétendent que ces légères augmentations vont nuire aux consommateurs canadiens. Je demande aux honorables vis-à-vis de juger la chose à sa valeur.

**M. Benidickson:** Le ministre voudrait-il confirmer cela par les règles sur le métrage bien connues dans le commerce et qui s'appliquent à un complet ou à un pardessus?

**L'hon. M. Fleming:** C'est avec plaisir que je fournirai ces détails à l'honorable député s'il le désire. S'il veut connaître le poids des tissus qui servent à la confection d'un complet ou d'un pardessus, je serai heureux de le lui dire. Ce sont là les chiffres soumis par des gens très compétents qui font autorité en la matière. Je ne saisis pas l'occasion qui m'est offerte de prolonger mes observations. Je veux simplement les terminer en demandant...

**M. le président:** Je dois inviter les honorables députés à bien vouloir laisser le ministre des Finances terminer ses observations. Il y a beaucoup trop de bruit à la Chambre en ce moment.

**L'hon. M. Fleming:** Je ne veux pas poursuivre mes remarques, mais simplement poser une question. Je terminerai par une question. Certains honorables vis-à-vis sont-ils disposés à emboîter le pas à l'honorable député de Bonavista-Twillingate et à souscrire aux observations qu'il a formulées aujourd'hui? L'honorable député de Drummond-Arthabaska va-t-il souscrire à ce qu'il a dit? L'honorable député de Beauce le fera-t-il? Et l'honorable représentant de Cartier, et celui de Maison-neuve-Rosemont?

**M. Deschatelets:** Oh! bien entendu!

**L'hon. M. Fleming:** Nous suivrons les événements avec intérêt pour voir s'ils sont disposés à souscrire à ces prédictions et à assister à l'extinction de l'industrie textile annoncée par l'honorable député de Bonavista-Twillingate.